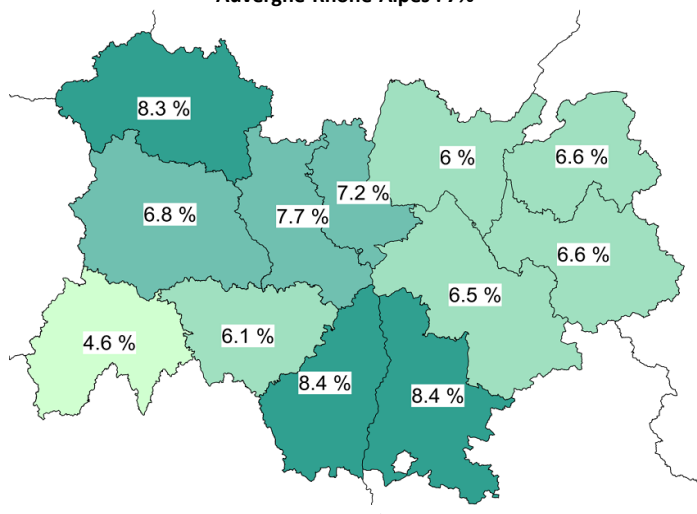




Auvergne-Rhône-Alpes : 7%



Source : INSEE -Taux de chômage localisé

Selon l'Insee, le taux de chômage du 4ème trimestre 2020 est en baisse de 1 point sur un trimestre en Auvergne-Rhône-Alpes (7%). En France métropolitaine, la baisse est de 1,2 pt (7,7%).

L'évolution du taux de chômage est à la baisse dans tous les départements : -0,4 point en Savoie (6,6%); -0,9 point dans l'Ain (6%), le Cantal (4,6%) et l'Isère (6,5%); -1 point dans la Haute-Loire (6,1%) et le Rhône (7,2%); -1,1 point dans le Puy-de-Dôme (6,8%), -1,2 point dans la Loire (7,7%) et -0,8 point en Haute-Savoie (6,6%); -1,4 point dans l'Ardèche (8,4%), l'Allier (8,3%) et la Drôme (8,4%).

Avertissement

Selon l'INSEE, la baisse du chômage sur le trimestre provient d'abord de la hausse du taux d'emploi, lequel a continué de se redresser en moyenne sur le trimestre. Mais, comme au deuxième trimestre, la baisse du chômage est aussi pour partie « en trompe-l'œil » : en raison du deuxième confinement, entre le 30 octobre et le 15 décembre, un nombre important de personnes ont basculé vers l'inactivité (halo autour du chômage ou inactivité hors halo), faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Par ailleurs, la hausse de l'emploi est à relativiser par le repli des heures travaillées par emploi.

Sur un an, le taux de chômage régional est stable, légèrement moins favorable qu'au niveau national (-0,1 point). L'évolution est supérieure à celle du niveau régional pour les départements de l'Ain (+0,1 point), de la Savoie (+0,5 point) et de la Haute-Savoie (+0,6 point). Dans les autres départements, elle est inférieure au niveau régional : -0,4 point pour l'Allier et la Drôme; -0,3 point pour l'Ardèche, la Loire et la Haute-Loire; -0,1 point pour le Cantal et l'Isère et -0,2 point pour le Puy-de-Dôme. L'évolution est identique à celle de la région pour le Rhône.

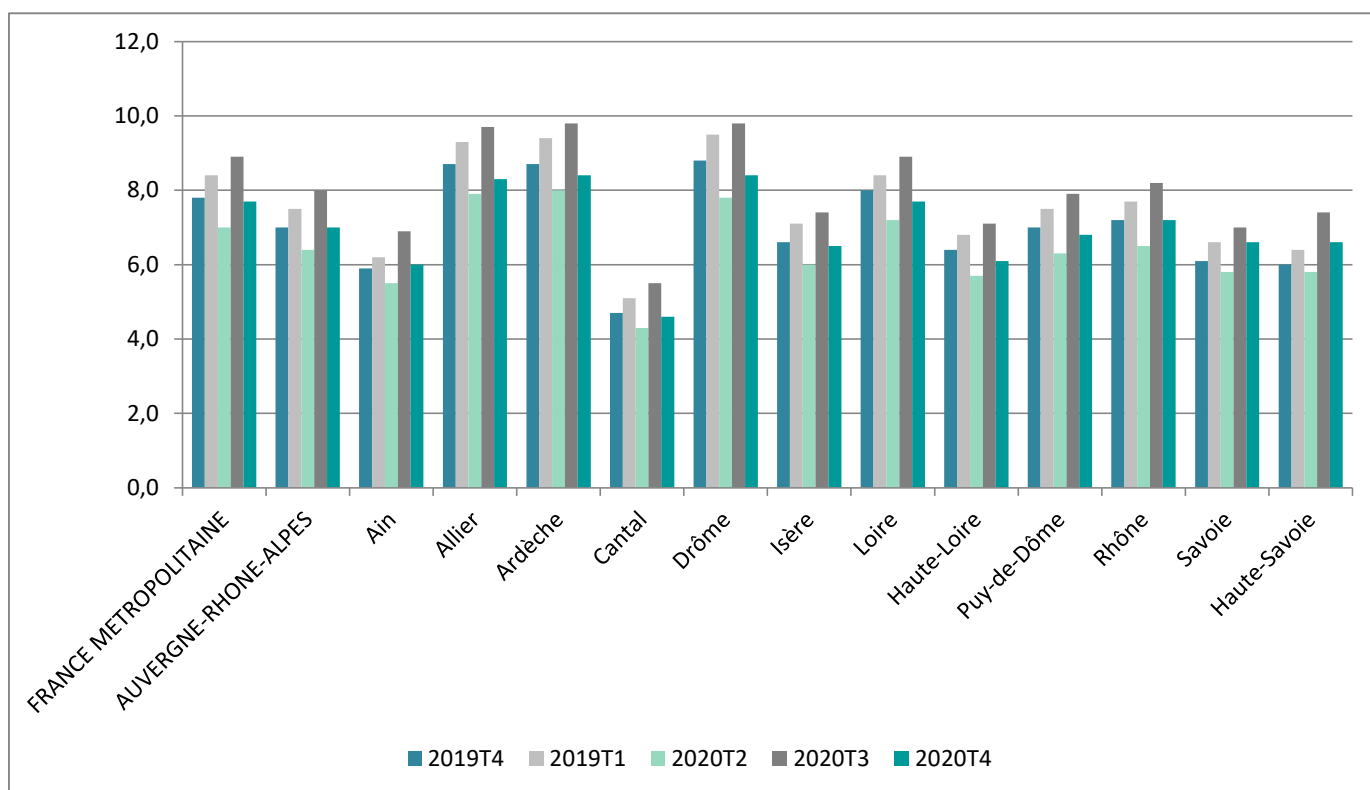
Par rapport au 2ème trimestre 2008 – précédant les effets de la crise en France -, l'accroissement du taux de chômage régional (+0,9 point) est supérieur à celui de la moyenne nationale (+0,7 point) ; le taux de chômage est en hausse dans l'ensemble des départements, oscillant entre 0,2 point (Haute-Loire) et 1,8 points (Haute-Savoie). Seul le taux de chômage du département du Cantal baisse de 0,5 point.

La région passe au 4ème rang des régions présentant les taux les plus faibles de France métropolitaine : 7% à égalité avec la Corse, mais derrière les régions Bretagne (6,5%), Bourgogne-Franche-Comté (6,6%) et Pays de la Loire (6,7%). C'est toujours dans les Hauts-de-France, à égalité avec l'Occitanie que le taux de chômage est le plus élevé (9,3%).

Définition du taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs). Un chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent (ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois).

Taux de chômage par département sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



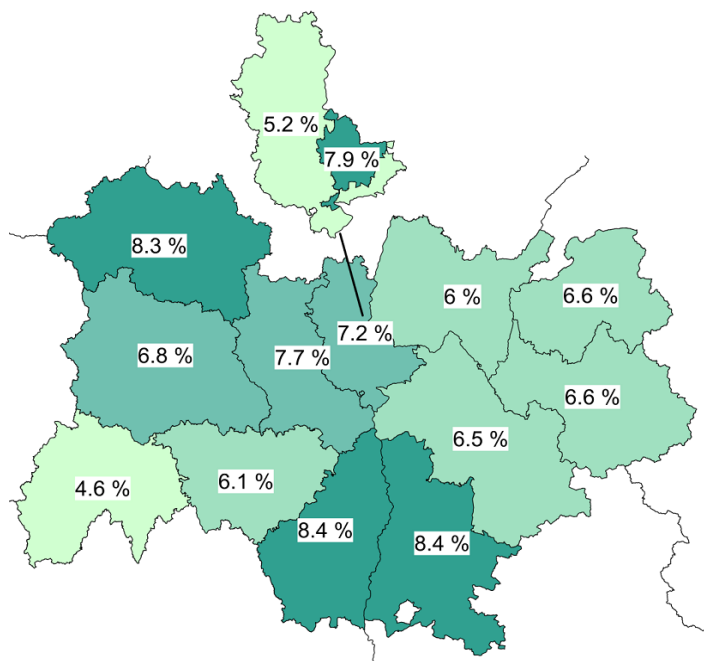
Source : Insee, taux en %, CVS

Libellé	2008T2	2019T4	2020T3	2020T4	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)	Evol 2020T4/2008T2 (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,0	7,8	8,9	7,7	-1,2	-0,1	0,7
AUVERGNE-RHONE-ALPES	6,1	7,0	8,0	7,0	-1,0	0,0	0,9
Ain	4,6	5,9	6,9	6,0	-0,9	0,1	1,4
Allier	7,2	8,7	9,7	8,3	-1,4	-0,4	1,1
Ardèche	7,7	8,7	9,8	8,4	-1,4	-0,3	0,7
Cantal	5,1	4,7	5,5	4,6	-0,9	-0,1	-0,5
Drôme	7,9	8,8	9,8	8,4	-1,4	-0,4	0,5
Isère	6,0	6,6	7,4	6,5	-0,9	-0,1	0,5
Loire	6,9	8,0	8,9	7,7	-1,2	-0,3	0,8
Haute-Loire	5,9	6,4	7,1	6,1	-1,0	-0,3	0,2
Puy-de-Dôme	6,5	7,0	7,9	6,8	-1,1	-0,2	0,3
Rhône	6,2	7,2	8,2	7,2	-1,0	0,0	1,0
Savoie	5,5	6,1	7,0	6,6	-0,4	0,5	1,1
Haute-Savoie	4,8	6,0	7,4	6,6	-0,8	0,6	1,8

ANNEXE TAUX DE CHOMAGE TRIMESTRIEL METROPOLE DE LYON ET CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHONE

4ème TRIMESTRE 2020

Auvergne-Rhône-Alpes : 7%



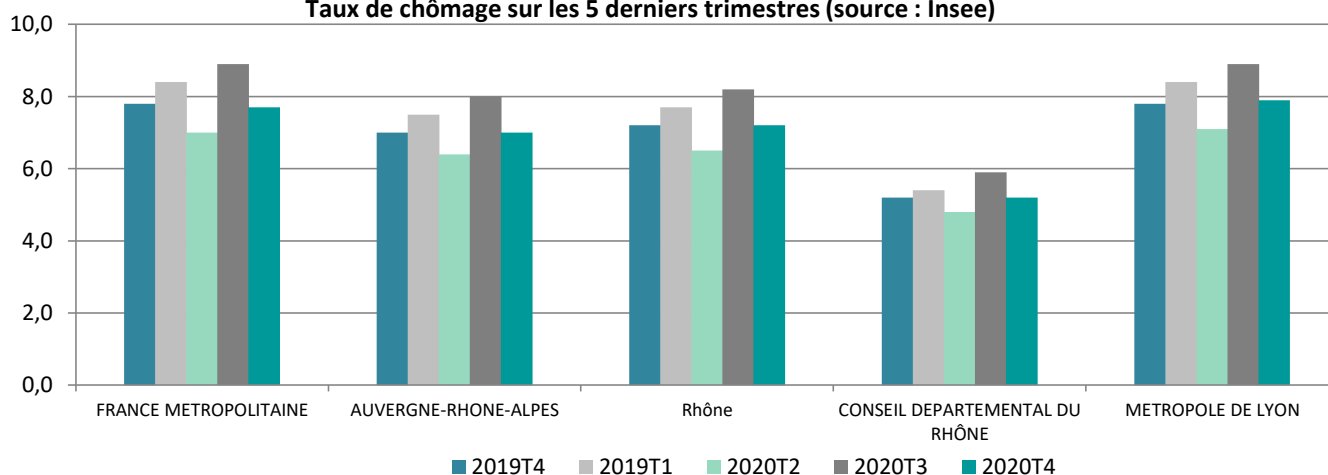
Le taux de chômage du 4ème trimestre 2020 est plus élevé dans la Métropole de Lyon (7,9%) que dans le territoire du Conseil départemental du Rhône (5,2%) et qu'en moyenne départementale (7,2%). Pour mémoire le taux régional est de 7,0 %.

Le taux trimestriel baisse de 1 point dans la Métropole de Lyon comme dans le Rhône et en Auvergne-Rhône-Alpes. Il baisse de 0,7 point dans le territoire du Conseil départemental du Rhône.

Sur un an, le taux de chômage de la Métropole de Lyon est stable comme dans le territoire du Conseil départemental du Rhône et dans le département du Rhône comprenant les deux zonages.

Source : INSEE - Taux de chômage localisé

Taux de chômage sur les 5 derniers trimestres (source : Insee)



Libellé	2019T4	2020T3	2020T4	Evol trim (en pts)	Evol annuelle (en pts)
FRANCE METROPOLITAINE	7,8	8,9	7,7	-1,2	-0,1
AUVERGNE-RHONE-ALPES	7,0	8,0	7,0	-1,0	0,0
Rhône	7,2	8,2	7,2	-1,0	0,0
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU RHÔNE	5,2	5,9	5,2	-0,7	0,0
METROPOLE DE LYON	7,8	8,9	7,9	-1,0	0,1

Source : Insee, taux en %, CVS, évolution en points